Visite de terrain du 17 septembre 2022 à Châtillon-Coligny

Une visite de terrain a été organisée par les porteurs du projet sur le site de Châtillon-Coligny le 17 juin 2022, de 9h30 à 12h00.

La visite a réuni une vingtaine de participants.

Son **déroulé** était le suivant :

- Accueil au niveau du départ de la randonnée ;
- Présentation générale du projet, de l'équipe et de la concertation ;
- Présentation itinérante (marche) jusqu'au site potentiel d'implantation de la bergerie ;
- Présentation des structures supportant les panneaux solaires ;
- Présentation de la race de moutons pressentie pour le projet d'élevage ;
- Échanges avec les participants au fil de la visite.

L'itinéraire de la visite figure sur la carte ci-dessus. Le point de départ se situe au « Parking-Accueil », à l'ouest. Le pré est rejoint par le nord (tracé jaune), et quitté par le sud (tracé orange).

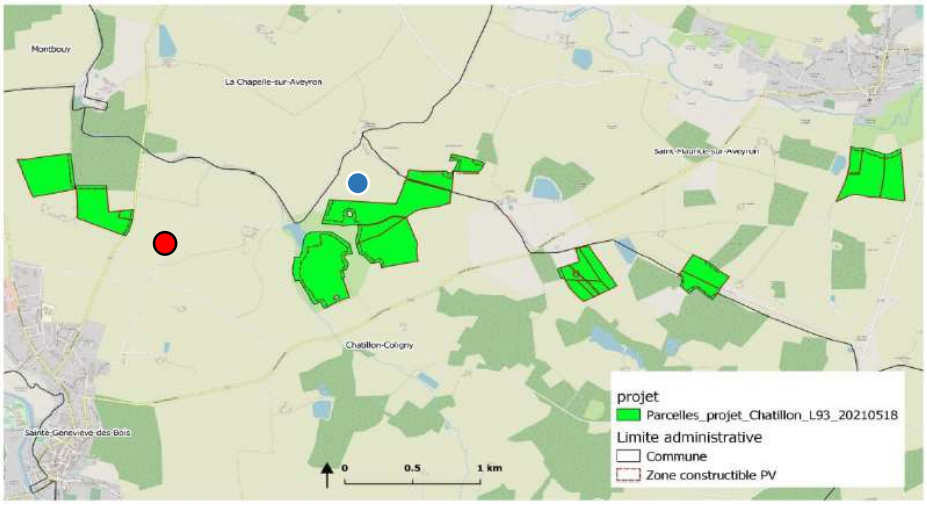

La carte ci-dessus figure les parcelles concernées par le projet. En rouge, le point de départ de la balade commentée. En bleu, le lieu d'explication et de présentation des parcelles du projet.

1. Introduction au projet et aux porteurs du projet

Gilles VAN KEMPEN, président de l'association La Bergerie d'Edmond, accueille les participants et rappelle les principes de l'agrivoltaïsme. Il se présente et invite les autres porteurs de projet à faire de même.

Les membres de l'équipe projet se présentent brièvement à leur tour.

Gilles VAN KEMPEN, La Bergerie d'Edmond, présente l'objectif de la visite de site et rappelle la volonté des porteurs du projet d'associer les riverains et habitants du territoire dès la phase amont du projet à travers l'organisation d'une **concertation volontaire** dont la présente visite de site est la seconde manifestation (après la permanence en mairie de Châtillon-Coligny la veille).

Il rappelle les chiffres-clef du projet, qui prévoit :

- un troupeau de 800 brebis sur une zone de 111 hectares composée de plusieurs parcelles situées sur les communes de Châtillon-Coligny et Saint-Maurice sur Aveyron,
- une production photovoltaïque couvrant la consommation en électricité de 17 500 foyers, soit la totalité de la communauté de communes Canaux et forêts en Gâtinais qui comptait 12 000 ménages en 2019.

Gilles VAN KEMPEN revient ensuite sur l'origine du projet et son ambition. Il indique notamment que l'agrivoltaïsme permettrait de **pérenniser le retour de l'élevage sur le territoire tout en inscrivant ce dernier dans une production d'énergie moderne et propre**.

Il indique également que le nom *La Bergerie d'Edmond* est un clin d'œil à la commune de Châtillon-Coligny, lieu de naissance d'Edmond Becquerel, découvreur de l'effet photoélectrique exploité dans les panneaux photovoltaïques.

Sylvain GUINEBERTEAU, chef de projet pour GLHD[1], insiste sur le fait que la dimension agricole du projet en constitue le cœur et revient sur les aspects techniques du projet électrique. Il rappelle notamment que les panneaux photovoltaïques, installés sur des portants, permettraient d'ombrager un tiers des surfaces agricoles du projet, au bénéfice des moutons.

Il revient également sur la décision de GLHD d'effectuer un raccordement souterrain du projet au réseau de transport d'électricité, afin d'empêcher toute nuisance visuelle pour les riverains. Il précise que le poste source le plus proche qui permette une connexion au réseau est situé à Nogent-sur-Vernisson et que l'énergie produite par les panneaux solaires serait notamment consommée dans toutes les communes avoisinantes.

Gilles VAN KEMPEN, La Bergerie d'Edmond, propose de commencer la randonnée jusqu'au site pouvant accueillir le bâtiment de la Bergerie à l'avenir.

Les participants cheminent en petits groupes le long des espaces boisés, des zones humides et des champs et peuvent observer plusieurs animaux.

Le second site de la visite, un champ environné par des bois, est occupé par une installation témoin comportant une zone clôturée de 500m², un troupeau d'une dizaine de brebis, un tracteur, deux supports en bois et des panneaux photovoltaïques.

[1] Green Light House Development est le maître d'ouvrage aménageur du projet énergétique

2. Présentation du modèle d'élevage

Gilles VAN KEMPEN, La Bergerie d'Edmond, présente le site et invite Samuel MARGUERITE à donner des précisions sur le projet agricole.

Samuel MARGUERITE, futur éleveur de la Bergerie d'Edmond, indique que la race sélectionnée est le mouton *Hampshire* dont les qualités de rusticité, de prolificité et de production sont adaptées aux caractéristiques des parcelles du projet. Il rappelle que celles-ci ont été choisies pour leur faible rendement et leur capacité à retenir l'eau (terrains humides ou secs).

Un participant demande comment la production bouchère pourra se démarquer de la concurrence et si les circuits courts sont envisagés.

Samuel MARGUERITE, futur éleveur de la Bergerie d'Edmond, explique que le classement en BIO de l'exploitation n'est pas envisagé aux conditions de marché actuelles, car cela interdirait le recours aux antibiotiques. Cependant, il indique que son exploitation serait le fruit d'une « agriculture raisonnée » en ceci que les brebis paîtraient sur des terrains ouverts et non traités, ce qui favoriserait la biodiversité sur le territoire.

Gilles VAN KEMPEN, La Bergerie d'Edmond, complète le propos et indique que si la demande du territoire est suffisante, les circuits-courts seraient privilégiés pour le bénéfice de l'éleveur comme des consommateurs. Il renouvelle le souhait que ce projet se fasse au service du territoire.

Un participant demande quelle sera la synergie avec l'activité de production électrique.

L'équipe projet répond que les deux activités sont mutuellement bénéfiques : les moutons entretiennent le terrain et favorisent l'accès des équipes de maintenance à moindre coût, ils bénéficient aussi de l'ombre portée des panneaux en cas de forte chaleur.
On précise également que les moutons seront déplacés chaque jour à l'aide d'une clôture mobile afin d'entretenir régulièrement le terrain tout en bénéficiant d'herbe fraîche.

Une participante demande si les panneaux seront disposés en rangées et s'ils seront mobiles.

Sylvain GUINEBERTEAU, chef de projet GLHD, confirme que les panneaux seront disposés en rangées écartées de quelques mètres, comme décidé par les agriculteurs porteurs du projet. Il ajoute que pour des raisons de sécurité et de confort du bétail, ainsi que de maîtrise des coûts de maintenance, les panneaux seront fixes.

Un participant demande à qui appartiendrait un éventuel stockage de l'électricité.

Sylvain GUINEBERTEAU, chef de projet GLHD, répond que le projet ne comporte pas de modalités de stockage à ce stade.

Un participant demande si le vent et les tempêtes sont sources de risques substantiels pour l'installation.

Sylvain GUINEBERTEAU, chef de projet GLHD, indique que les supports des panneaux photovoltaïques sont dimensionnés pour résister aux bourrasques et aux intempéries. Il précise que de fortes grêles peuvent endommager les panneaux photovoltaïques et réduire leur rendement.

Un participant demande si la récupération d'eau est planifiée.

Gilles VAN KEMPEN, La Bergerie d'Edmond, explique que cela ne fait pas partie du projet et que les prés auront besoin de l'eau pour fournir la pâture nécessaire au troupeau.

Il invite les participants à se déplacer à l'orée du bois.

Les participants se déplacent jusqu'à l'angle du bois.

3. Présentation des parcelles du projet et fin de la visite

Gilles VAN KEMPEN, La Bergerie d'Edmond, montre une des parcelles destinées à accueillir des panneaux photovoltaïques. Il indique qu'un travail d'intégration paysagère ambitieux sera engagé, notamment à travers la définition des limites de site et de leur buissonnement éventuel par des haies. Il invite tous les participants à y participer afin de co-définir les essences de plantes et d'arbres et les points de vue sur le projet.

Une participante fait remarquer qu'un projet d'éoliennes se monte au Nord-Est de l'horizon et regrette que personne n'en ait été informé en amont.

Un participant demande si l'équipe bénéficie d'un REX sur ce type de projet.

Gilles VAN KEMPEN, La Bergerie d'Edmond, remarque que les panneaux solaires sont moins sujets à tension que les éoliennes.

Les participants se mettent en route pour revenir au point de départ.

Gilles VAN KEMPEN, La Bergerie d'Edmond, remercie les participants. Il les invite à parler du projet autour d'eux et à être présents aux prochains rendez-vous de la concertation.

Fin de la visite vers 11h30